Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 23 (1976)

Heft: 9

Artikel: Révision de la loi sur la protection civile

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-366310

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Eloge chinois de la défense nationale suisse

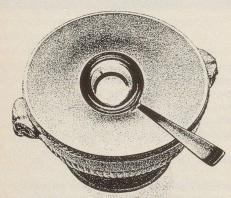
(Revue militaire suisse No 5/1976)

Sous le titre «Chinesisches Lob für die schweizerische Landesverteidigung», la Neue Zürcher Zeitung du 19 février 1976 donne compte rendu d'une émission en allemand consacrée par Radio Pékin à la Suisse le 9 février

Partant de la menace que constituent les potentiels militaires en présence en Europe, l'émission constate qu'une défense militaire efficace est considérée comme indispensable en Suisse. Elle donne ensuite un aperçu du système militaire obligatoire qui permet de mettre rapidement sur pied plus de 600 000 hommes. A titre d'exemple des prestations des citoyens suisses, les manœuvres d'automne 1975 du CA camp 4 en Suisse orientale sont évoquées.

Une part importante est faite à la défense générale et particulièrement aux mesures de protection civile qui doivent assurer à chaque habitant une place dans un abri.

Enfin, l'émission insiste sur le caractère pacifique du peuple suisse au passé glorieux jalonné de luttes contre des agresseurs étrangers. débouche sur les déclarations de deux amis suisses (schweizerische Freunde). Pour le premier, «la paix et la neutralité de la Suisse doivent être défendues avec les armes». Quant au second, il déplore que «d'aucuns prétendent avec insistance qu'un petit pays comme la Suisse n'a pas besoin d'une défense moderne. Mais les Suisses n'approuvent pas de telles paroles, car dans la situation présente il importe également pour un petit pays d'être prêt pour le cas de guerre.» Cette conclusion a servi à Radio Pékin de titre a son émission: «Auch ein kleines Land muss Vorbereitungen auf einen Kriegsfall treffen.»



Provisions de ménage c'est plus sage! Nous ne ferons pas l'affront aux responsables et aux membres de la protection civile de leur expliquer en détail la nécessité de provisions de ménage suffisantes. Nous voudrions plutôt essayer de leur être utiles en leur rappelant que nous leur envoyons volontiers, pour leur usage personnel, cours d'instruction journées de la porte ouverte, expositions, etc., le matérial de propagande

- brochure «Vos réserves de secours sont-elles prêtes?»
- tableau de durée de conservation des denrées alimentaires (très apprécié des
- autocollant, même sujet que l'affiche reproduite à gauche (très apprécié des
- affiches (sujets: globe terrestre entre deux tampons et soupière), formats 25 x 33 cm et 90 x 128 cm, jusqu'à épuisement du stock; prière d'indiquer le

Une carte postale ou un coup de téléphone (031 61 21 88) suffit!

Service d'information du délégué à la défense nationale économique Belpstrasse 53, 3003 Berne



KRUGER

protège abris anti-aériens et de protection civile contre l'humidité

Krüger+Co. 9113 Degersheim

En cas d'urgence: Téléphone 071 54 15 44 et

Téléphone 031 92 96 12 Téléphone 038 24 25 82

Révision de la loi sur la protection civile

Le Conseil fédéral a adopté, en ce qui touche la révision de la loi sur la protection civile, le message et le projet de loi qui lui ont été soumis.

Le but de cette révision est notam-

- de satisfaire réellement aux exigences fondamentales de la conception 1971 de la protection civile suisse en mettant l'accent sur les mesures préventives de protection;
- d'assurer un fondement juridique à

- une formation plus poussée des cadres et des équipes de secours;
- de garantir un développement permanent, adapté aux moyens financiers et aux ressources en personnel, de la protection civile.

Le message et le projet de loi révisée seront publiés prochainement.

Département fédéral de justice et police Service d'information et de presse